

Département d'Ille et Vilaine

N°	2026	043
----	------	-----

**MAIRIE DE
MINIAC-
SOUS-BECHEREL**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**



**Date de convocation :
1^{er} septembre 2026**

**Convocation affichée le :
1^{er} septembre 2026**

**Liste des délibérations
affichée le :
15 septembre 2026**

Nombre de membres :

En exercice	15
Présents	13
Pouvoirs	00
Votants	14

L'an deux mil vingt-six, le huit septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Miniac-Sous-Bécherel, s'est réuni, après convocation légale, au lieu ordinaire de ses séances, en séance publique sous la présidence de M. Jean-Christophe Gaignerie, Maire de Miniac-Sous-Bécherel.

Etaient présents :

M. Jean-Christophe Gaignerie, M. Jean-Marc Roudaud, Mme Angélique Méligner, M. Kevin Poirier, M. Ludovic Even, M. Maxime Vilboux, Mme Carine Geffroy, Mme Marie-Haude Saudrais, Mme Amandine Mandaron, M. Ludovic Chassan, Mme Emeline Beltram, Mme Carolane Pannier—Perret, M. Kevin André.

formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés : M. Gaëtan Couverie, Mme Solène Bôcher (a donné pouvoir à Mme Emeline Beltram),

Secrétaire de séance : Mme Carine Geffroy a été désignée Secrétaire de Séance par le Conseil Municipal.

Approbation de devis du remplacement des urinoirs de l'école

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant que les installations sanitaires de l'école publique nécessitent le remplacement des 3 urinoirs existants trop anciens pour être réparés ;

Considérant que ces travaux sont nécessaires afin d'assurer de bonnes conditions d'hygiène, de sécurité et de confort pour les élèves et le personnel de l'établissement ;

Considérant le devis présenté par l'entreprise Ludovic Potdevin, pour un montant de **1 426 € HT**, soit **1 711 € TTC**, comprenant la dépose des anciens équipements, fourniture et pose des nouveaux urinoirs, raccordements, évacuation des anciens équipements, etc. ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

DÉCIDE :

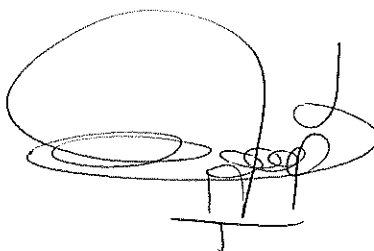
- D'approuver le devis de l'entreprise Ludovic Potdevin relatif au remplacement des urinoirs de l'école publique, pour un montant de **1 426 € HT**, soit **1 711 € TTC**,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer le devis ainsi que tout document nécessaire à la réalisation de ces travaux ;

- De préciser que les travaux seront réalisés dans les meilleurs délais, sous réserve des contraintes techniques et de disponibilité de l'entreprise.

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,

Jean-Christophe GAIGNERIE.

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a final vertical stroke, positioned below the printed name of the Mayor.